

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **ARTICLE 1 - PRIX**

Les prix de nos produits sont indiqués en Euros hors taxes. Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en Euros. SOGIS sprl/bvba se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans toutefois impacter les commandes déjà enregistrées. Les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

### **ARTICLE 2 - COMMANDE**

SOGIS sprl/bvba s'engage à accepter votre commande dans les termes des présentes Conditions Générales de Vente. SOGIS sprl/bvba se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

En confirmant votre commande, vous acceptez l'intégralité des présentes conditions générales de vente mises à votre disposition sur ce bon de commande. Vous reconnaissez en avoir une parfaite connaissance, renonçant de ce fait à vous prévaloir de tout document contradictoire, et notamment de vos propres conditions générales d'achat (l'acte d'achat entraînant acceptation de ces conditions générales de vente).

### **ARTICLE 3 - VALIDATION**

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente. Les données enregistrées par SOGIS sprl/bvba constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par SOGIS sprl/bvba et ses clients.

### **ARTICLE 4 - LIVRAISON**

Les délais indiqués correspondent aux délais de traitements et de livraison de la commande. Ils dépendent du respect des délais de paiement. Tout retard de paiement peut entraîner un allongement du traitement de la commande. Quelque soit le mode de règlement, par chèque ou par virement, la commande ne sera traitée qu'à réception du paiement. En conséquence, les délais applicables sont ceux au jour de réception du règlement et peuvent être modifiés par rapport à ceux mentionnés au jour de la passation de la commande.

Conformité : Vous devez formuler par tous moyens (mail, fax, courrier recommandé avec accusé de réception) le jour de la livraison ou au plus tard dans les cinq jours ouvrés suivant la livraison toute réclamation concernant des articles ne correspondant pas à votre commande. Toute réclamation formulée après ce délai ne pourra être prise en compte.

### **ARTICLE 5 – MODIFICATIONS DE LA COMMANDE EN COURS**

SOGIS sprl/bvba se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute modification souhaitée par le Client pour une commande en cours. Si certaines modifications devaient entraîner un surcoût par rapport à la commande initiale, elles feraient l'objet d'une facture complémentaire. Que ces modifications soient facturées ou non, elles allongeraient systématiquement les délais de livraisons initialement prévus.

### **ARTICLE 6 – MODES DE REGLEMENTS**

Le règlement de votre commande doit s'effectuer par virement bancaire. Le numéro du compte sur lequel effectuer le virement est indiqué sur chaque facture adressée par la société SOGIS sprl/bvba.

### **ARTICLE 7 – ASSISTANCE TELEPHONIQUE**

L'assistance téléphonique est incluse dans la maintenance annuelle du logiciel. Elle permet au Client et à ses collaborateurs d'appeler le service technique de SOGIS sprl/bvba, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, pour toute demande d'aide au fonctionnement du logiciel.

Cette maintenance est annuelle et est facturée et payable à son commencement, à savoir à la date précisée dans le paragraphe « Maintenance ».

### **ARTICLE 8 - DROIT D'UTILISATION**

Le Client est autorisé à utiliser les services de SOGIS sprl/bvba au sein de sa société et dans le cadre de l'utilisation pour laquelle ils ont été prévus. L'utilisation des services signifie l'acceptation tacite du bon de commande.

### **ARTICLE 9 - RESPONSABILITE**

Les services proposés sont conformes à la législation belge en vigueur et aux normes applicables en Belgique. SOGIS sprl/bvba ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution de la commande passée en cas de force majeure, inondation, incendie. SOGIS sprl/bvba n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des services. SOGIS sprl/bvba ne saurait être responsable de toutes pertes de données, fichiers ou des dommages définis au paragraphe précédent.

### **ARTICLE 10- DROIT APPLICABLE - LITIGES**

Le présent bon de commande est soumis à la loi Belge. La langue du présent bon de commande est la langue française. En cas de litige les tribunaux de Bruxelles seront compétents.

### **ARTICLE 11 - INFORMATIONS NOMINATIVES**

SOGIS sprl/bvba s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations communiquées par le Client. Celles-ci sont confidentielles. Elles ne seront utilisées par ses services internes que pour le traitement de la commande et/ou pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre produit réservées aux clients de SOGIS sprl/bvba.

### **ARTICLE 12 – EN CAS DE NON PAIEMENT**

SOGIS sprl/bvba, une fois la procédure de rappels épuisée s'accorde le droit unilatéral de supprimer l'accès du dit client à ses produits. Ceci de façon provisoire ou définitive.